

Groupe de travail Politiques Publiques
Relevés de conclusions de la réunion du 10 mai 2022

Etaient présents à cette réunion :

Salariés

Sébastien Guerrier (CGT spectacle Auvergne)

Laurent Van Kote (CFDT)

Employeurs

Ludivine Ducrot (SMA)

Marine Berthet (France Festivals / Profedim)

Claire Hébert (Forces musicales)

Valère Bertrand (Synavi)

Emmanuelle Nonet (SCC)

Clément Peretjatko (collectif marionnettes AURA / THEEMA)

Bertrand Petit (Syndeac)

Diane Loichot (Grand Bureau)

Christelle Morel (Fédération des arts de la rue)

Franck Zimmerman (Auvergne Clermont Métropole / France urbaine)

Sarah Meunier (Ville de Clermont-Ferrand / France urbaine)

Stéphane Frioux (Ville de Villeurbanne / France urbaine)

Didier Gerrardo (FNCC)

Etat & collectivités

François Pouzadoux (Région Auvergne Rhône Alpes)

Ubavka Zaric (DRAC)

Anne Grandsire (addacara)

Sihem Zaoui (addacara)

Coordination

Marjorie Glas (coordinatrice COREPS)

Nicolas Riedel (AURA SV)

Synthèse des sujets abordés : p.2

Détail des échanges : p.3

SYNTHESE DES SUJETS ABORDES

- Point d'actualité

Les points suivants sont abordés :

- Inquiétude concernant les budgets adoptés par la Région
- Inquiétude concernant l'augmentation du prix des fluides

- Point sur les budgets culturels collectés auprès des collectivités locales

Le groupe va travailler à l'élaboration d'un modèle de grille budgétaire.

Les collectivités (Région, départements, métropoles) seront invitées à le compléter.

Ce dispositif permettra de comparer les différentes politiques menées et les objectifs poursuivis.

- Axes de travail du groupe

Il est décidé que le groupe travaillera sur la question des publics lors de sa prochaine réunion : remontées de terrain concernant les changements de pratiques de publics, effets sur les structures (équilibre financier, gestion RH, projections, etc.)

Ce thème de travail permettra d'identifier des problématiques de travail plus larges : fabrique d'un public, articulation EAC / fréquentation, place du numérique dans les nouveaux usages, etc.

- Prochaine réunion

La prochaine réunion du groupe aura lieu courant septembre, en présentiel, au fil à Saint-Etienne sur une journée entière (10h-16h). Un framadate permettra de déterminer la date.

DETAIL DES ECHANGES

Marjorie Glas ouvre le groupe de travail en rappelant quelques éléments généraux relatifs à la vie du COREPS :

- ouverture du COREPS au spectacle enregistré comme prévu dans la circulaire du ministère de la Culture. Différentes prises de contacts avec les syndicats et les réseaux du secteur ont été effectués.
- Présentation d'un nouvel arrivant au sein du COREPS: l'Addacara (Association des directrices et directeurs des affaires culturelles Auvergne Rhône-Alpes)

S'agissant du groupe politiques publiques, elle rappelle qu'une redéfinition des objectifs de ce groupe de travail est à effectuer. Un recentrage des thématiques s'avère nécessaire. Quelques thèmes sont ressortis des précédents débats : dispositifs de soutien, les publics et les droits culturels, le numérique, l'éco-responsabilité, les discriminations / égalité femme/homme. L'identification d'axes prioritaires de travail fera l'objet d'un point à l'ordre du jour.

Présentation des nouveaux entrants et entrantes.

Sihem Zaoui et Anne Grandsire pour l'**Addacara**

Franck Zimmerman pour Auvergne Clermont Métropole (**France Urbaine**)

Sarah Meunier pour la ville de Clermont-Ferrand (**France Urbaine**)

Tour d'actualité

Valère Bertrand (Synavi) a deux points saillants à évoquer :

- Questions et interrogations autour du budget culturel régional. Entre les annonces déjà faites et les bruits de couloir, le SYNAVI a beaucoup d'inquiétudes. Où en sont les baisses annoncées et celles programmées ?
- Il demande enfin de faire un point d'étape sur les plans de relance DRAC (nombre de dossier déposés, date de l'instruction, etc.)

Ubavka Zaric (DRAC) explique ne pas pouvoir répondre aujourd'hui, les dossiers sont en cours d'instruction. Les réponses seront données début/mi-juin. Elle demande à ce que les questions de ce type lui soient transmises en amont afin d'arriver avec les éléments demandés.

François Pouzadoux (Région Auvergne Rhône Alpes) répond en disant que deux objectifs principaux ont été donnés cette année par l'exécutif régional :

- La mise en place d'un fonds de solidarité pour les structures en difficulté (les critères sont en cours de définition et seront votés le 29 juin),
- Un rééquilibrage des subventions en faveur des territoires les moins dotés en raison d'un écart constaté trop important entre les grandes métropoles et les territoires ruraux.

Valère Bertrand (Synavi) dit vouloir plus d'éléments factuels car les baisses sont très importantes. Si le budget reste constant, comment se fait le rééquilibrage territorial ? Les acteurs des territoires ne sont pas associés à cette redistribution. Le risque est la déstabilisation des structures avec des annonces en cours d'année (avril/juin).

Claire Hébert (Forces musicales) dit voir les « moins » (les baisses de subventions), mais demande où sont les « plus » (les hausses de subventions) ? Il y a un manque de visibilité. Les annonces sont

tardives et mettent en difficulté le travail des structures et leur stabilité financière. Cela impacte l'emploi et l'activité dans l'ensemble du secteur professionnel. Elle rappelle enfin que les structures qui ont été visées font aussi des actions hors des métropoles et travaillent sur les territoires et touchent en cela un public large.

François Pouzadoux (Région Auvergne Rhône Alpes) répond que les « plus » seront connus plus tard.

Franck Zimmerman (Auvergne Clermont Métropole) demande ce qu'il en est des autres métropoles hormis Lyon (Clermont, Grenoble, Saint-Etienne...). Vont-elles être touchées par ces baisses ?

François Pouzadoux (Région Auvergne Rhône Alpes) répond que la Région a conscience que le calendrier a posé des problèmes pour les structures, les arbitrages sont arrivés tard. Ce n'est pas idéal. Une redéfinition de la politique culturelle de la région est en cours, une fois adoptée cela donnera une plus grande visibilité aux choix effectués. Du retard a été pris, le/la responsable du service SV à la Région n'a pas encore été recruté. La Région a des budgets très contraints mais qui restent stable.

Sébastien Guerrier (CGT spectacle Auvergne) dit que la méthode employée ne fonctionne pas, ce parachutage des informations en milieu d'année rend impossible une anticipation pour les structures. Le rééquilibrage est important pour les territoires ruraux. Mais les grands équipements ont des rayonnements qui dépassent leur lieu d'implantation, il faut le prendre en compte. Concernant les budgets demandés par le COREPS et fournis par la Région, il y a peu de détails. Il manque enfin un capital confiance des acteurs culturels vis-à-vis de la Région, c'est la raison pour laquelle il faut fournir des chiffres et des explications afin de comprendre les arbitrages effectués. Ces données doivent exister quelque part. L'agence Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant fournit le nom des structures aidées dans son atlas : il faudrait seulement obtenir les subventions qui y sont liées.

François Pouzadoux (Région Auvergne Rhône Alpes) a bien conscience que la méthode n'est pas bien passée. Cette année est effectivement difficile car il fallait prendre des décisions délicates. Il faut rebâtir la confiance. Il paraît difficile de transmettre des détails supplémentaires concernant les données chiffrées.

Ludivine Ducrot (SMA) demande à ce que cette politique de rééquilibrage soit couplée à un plan d'accompagnement des structures qui subissent des baisses. C'est très brutal. Le COREPS a un rôle à jouer sur ce sujet, en tant qu'espace de concertation et de transmission d'information. Il existe d'ailleurs un rééquilibrage territorial mais aussi esthétique.

François Pouzadoux (Région Auvergne Rhône Alpes) explique que certains territoires et certaines disciplines ont des carences. La Région devrait avoir une feuille de route dans quelques semaines qui permettra d'y répondre. Elle sera partagée avec le COREPS. Il y a eu un travail d'évaluation des compagnies conventionnées en 2021 : certaines seront déconventionnées à partir de cette année et ont préparées en amont à ces annonces.

Laurent Van Kote (CFDT) dit être en accord avec ses collègues. Là encore, la méthode et le capital confiance posent question. Pourquoi ces annonces aujourd'hui et pas il y a 5 ans ou dans 2 ans ? La Région a souhaité un COREPS et donc du dialogue social et de la confiance réciproque. Celle-ci est mise à mal. Les budgets traduisent une politique, il faut expliciter ces politiques. Il faut faire remonter à l'exécutif les interrogations des organisations ici présentes.

François Pouzadoux (Région Auvergne Rhône Alpes) répond sur la temporalité des choix effectués. Pour le 1^{er} mandat, l'objectif était la réunification des 2 régions puis est venue la crise du Covid. C'est donc sur ce second mandat que cette nouvelle politique s'applique. Les métropoles ciblées sont celles qui avaient un ratio trop favorable entre population et subventions. Donc Clermont-Ferrand et Saint-Etienne ne seront pas touchés.

Claire Hebert (Forces musicales) explique avoir aussi une grande inquiétude sur le coût de l'énergie et sur l'inflation qui ont un fort impact sur les structures représentées par les Forces musicales. Il y a un étranglement financier, un effet ciseau. Il faut que cela puisse être débattu et pris en compte. Cet effet risque de perdurer et d'avoir de fortes incidences.

Valère Bertrand (Synavi) demande à ce que, avant le 17 juin, date du prochain comité de pilotage du COREPS, il y ait des données plus précises sur le budget régional, cela aura une incidence sur la venue du SYNAVI au Comité de pilotage. Pour maintenir la confiance, il faut comprendre cette politique. Le COREPS n'est pas une chambre d'enregistrement mais une instance de dialogue.

Bertrand Petit (Syndeac) prend ensuite la parole et fait part de l'inquiétude des membres du SYNDEAC face à la politique régionale, en souscrivant aux prises de parole précédentes des autres organisations. Il ne s'agit pas de nier les droits des collectivités à faire évoluer leur politique, mais il faut de l'anticipation, de la concertation, du dialogue et de la communication... Cette méthode n'est pas acceptable. Où va aller l'argent ? Le SYNDEAC sera vigilant. Il faut de la transparence pour sortir de la suspicion de clientélisme. Il faut faire avec les acteurs et non contre eux, c'est très insécurisant.

François Pouzadoux (Région Auvergne Rhône Alpes) répond concernant les données budgétaires qui sont demandées. Il demande de faire des demandes précises à la directrice ou à la vice-présidente, qui diront ce qui est possible de transmettre.

Marjorie Glas (COREPS) précise que cette demande de données a déjà été faite à toutes les collectivités territoriales (Etat, région, départements). Elle sera réitérée.

Marine Berthet (Profedim / France Festivals) prend la parole et fait part de trois interrogations pour les organisations qu'elle représente.

- Quid d'un lien à faire avec l'Etat sur le fonds de solidarité de la Région.
- La Région continue-t-elle à financer le COREPS sur 2022 ?
- Quid du financement des lycées sur l'EAC via le pass Région ?

François Pouzadoux (Région Auvergne Rhône Alpes) a peu d'éléments pour répondre. S'agissant du fonds de solidarité, il dit regarder ce que fait l'Etat.

Nicolas Riedel (Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant) ajoute que, pour le moment, la mission COREPS n'est plus financée par la Région mais uniquement par la DRAC. Une demande de subvention a été déposée.

Ludivine Ducrot (SMA) demande quelles sont les dates des prochaines commissions d'attribution de subventions.

François Pouzadoux (Région Auvergne Rhône Alpes) répond qu'elles auront lieu les 25 mai et 29 juin. Seront votés les subventions pour : les festivals, les « labélisés » Etat, les compagnies conventionnées.

Données budgétaires collectées

Marjorie Glas (COREPS) rappelle avoir envoyé les données suivantes : Atlas DEPS, budget région, budget Puy-de-Dôme et budget Ardèche.

Sébastien Guerrier (CGT spectacle Auvergne) explique que le document de l'Ardèche est assez complet, même s'il manque le détail par compagnies et par lieux aidés. Sur le Puy de Dôme, le budget est très succinct.

Ubavka Zaric (DRAC) propose que le groupe fournisse une grille commune pour les demandes de budget, afin qu'ils puissent être mis en regard les uns des autres.

Ludivine Ducrot (SMA) considère qu'il faut réussir à mettre en place un document comparatif pour pouvoir évaluer ces différents budgets. Il faut moins d'opacité, les acteurs culturels parlent aux organisations professionnelles de chiffres toute la journée, et il est impossible de répondre à leurs interrogations. Il faut se parler et partager les données chiffrées.

Valère Bertrand (Synavi) dit être d'accord avec ces propositions. Il faut trouver des relais sur les départements et sur les villes pour obtenir des réponses, ces données étant publiques.

Laurent Van Kote (CFDT) explique que nous savons que la question des budgets est complexe, mais néanmoins un budget est la traduction d'une politique, c'est cela qui nous intéresse. Il faut connaître la manière dont les budgets se répartissent (investissement, conventionnement, action, projets...). C'est de cela dont le COREPS aimerait discuter avec les acteurs politiques. C'est l'objet même du COREPS. Il faut des éléments pour comprendre les politiques mises en œuvre.

Valère Bertrand (Synavi) considère qu'il faut évaluer les actions subventionnées et pour cela aborder la question des critères d'évaluations afin de mieux comprendre les politiques mises en œuvre. C'est le rôle du COREPS.

Sébastien Guerrier (CGT) ajoute qu'il y a un manque de confiance dans les deux sens. Cette question des budgets est complexe, certes, mais Le COREPS LES VEUT. C'est une question de confiance. Il propose de travailler sur un document partagé à envoyer aux collectivités.

Claire Hébert (Forces musicales) explique qu'il y a des documents déjà disponibles mais qui sont très complexes.

Ubavka Zaric (DRAC) explique qu'il y a aussi ce que produit le DEPS dans son Atlas qui est assez précis.

Christelle Morel (Fédération des arts de la rue) demande que des chiffres soit fournis sur les thématiques (création, diffusion, EAC...). Les objectifs donnés aux équipes aux lieux qui sont aidés. L'objectif est de savoir ce qui est soutenu à travers les financements publics ?

Sébastien Guerrier (CGT) propose que pour le moment, les demandes se concentrent sur le Spectacle Vivant.

François Pouzadoux (Région Auvergne Rhône Alpes) propose de déjà parler des chiffres que nous avons, ce serait une première étape. Il est disposé à les commenter et à expliciter la politique publique de la Région.

Valère Bertrand (Synavi) dit être d'accord pour participer à la création d'un outil partagé. Il y a une analyse plus fine à effectuer des territoires, des esthétiques, des répartitions par lieux, de l'emploi.

Thèmes de travail pour le groupe

Marjorie Glas (AURA SV) aborde un dernier point soumis à l'ordre du jour, celui des thèmes de travail identifiés par le groupe. Il faut hiérarchiser les thématiques prioritaires pour vous, et décider quel calendrier de travail est fixé, et selon quelles modalités de travail.

Les thèmes identifiés sont les suivants :

- La place du public dans l'élaboration des politiques publiques
- L'articulation entre les échelons de politique publique
- Le numérique
- L'éco-responsabilité

Sébastien Guerrier (CGT) voit deux thèmes majeurs à aborder.

- Comment les aides publiques favorisent-elles l'implantation des équipes artistiques sur le territoire ? C'est une question importante et difficile.
- Quelle est la place des acteurs culturels dans les politiques culturelles, quels rôles peuvent-ils jouer ?

Ludivine Ducrot (SMA) insiste sur la question de l'éco-responsabilité et la question de l'énergie. Comment va-t-on faire dans les années à venir avec l'augmentation du coût des fluides ?

François Pouzadoux (Région Auvergne Rhône Alpes) s'interroge sur la manière dont les collectivités pourraient être complémentaires. La culture est une compétence partagée. Comment répartir les missions entre ces différentes collectivités ? Chacun a ses compétences particulières.

Laurent Van Kote (CFDT) suggère de penser l'articulation entre les échelons de politique publique à partir d'une compréhension des politiques mis en place, et des objectifs attendus.

Ubavka Zaric (DRAC) suggère de travailler sur la simplification administrative pour les usagers., la question des publics, les nouveaux usages des publics...

Claire Hébert (France musicales) pense aussi qu'il faut penser la place des acteurs culturels dans les politiques publiques. Elle s'interroge également sur les transformations profondes des comportements des publics. Nouveaux usages, nouvelles pratiques culturelles, Crise du Covid, télétravail... On a assisté à des changements d'usage.

Ludivine Ducrot (SMA) dit qu'on assiste à une accentuation des problématiques constatées pré-covid (fréquentation, nouveaux usages...).

Christelle Morel (Fédération des arts de la rue) dit qu'il faut faire état sur ce que l'on ressent et ce que l'on constate sur le terrain concernant les publics, les fréquentations. La question des publics ne doit pas être réfléchi uniquement sous le prisme de la billetterie il faut aussi aborder cette question dans le contexte des événements "gratuits" (festival, espace public etc...).

Sébastien Guerrier (CGT Auvergne) rappelle que la consommation culturelle a pris le pas sur l'émancipation des publics. Quel public voulons-nous fabriquer ? Comment donner une cohérence sur toutes les chaînes d'âge ?

Sarah Meunier (Ville de Clermont-Ferrand / France urbaine) explique que toutes les collectivités ont des actions pour diversifier les publics. Mais ces politiques sont-elles efficaces ? Quelles sont les nouvelles pratiques culturelles ? Des parcours culturels sont mis en place dans les collectivités dans le cadre de politiques EAC. Il faudrait interroger l'efficacité de ces politiques.

Marjorie Glas (AURA-SV) synthétise les échanges et suggère que la question des publics semble une priorité pour l'ensemble du groupe. Ce pourrait être un axe de travail pour la prochaine réunion. Le groupe pourra ensuite tirer des fils à partir des remontées de terrain qui auront lieu.

Valère Bertrand (Synavi) suggère d'aborder aussi, en lien avec ce sujet, la place de la culture dans les comités d'entreprise ainsi que la question de l'intergénérationnel.

François Pouzadoux (Région Auvergne Rhône Alpes) propose d'aborder également la question de l'inclusion des publics handicapés dans les politiques publiques de la culture. C'est une question centrale pour l'exécutif régional.

Laurent Van Kote (CFDT) pose aussi la question du numérique dans les nouvelles pratiques culturelles.

Marjorie Glas (AURA SV) conclut la séance.

- Le groupe travaillera dans les semaines à venir sur la grille de demande de données
- La prochaine réunion traitera de la question des publics.

Il est convenu d'une réunion d'une journée complète (10h-16h) tous les 3 mois en présentiel. Il faudra travailler entre les réunions et prévoir un ordre du jour et une méthode bien cadrés.

La prochaine réunion aura lieu courant septembre, au Fil à Saint-Etienne, exclusivement en présentiel.